

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le constat posé par cette résolution réside dans le fait que l'espace public reste encore largement un espace d'inégalité entre les femmes et les hommes. De nombreux « faits-divers » le rappellent, aussi bien dans l'Hexagone que dans les Outre-mer. Dans beaucoup de cas, indépendamment des violences faites aux femmes dans les espaces publics, la logique d'aménagement des milieux et équipements urbains reste marquée par l'inégalité de genre. C'est particulièrement prégnant pour les équipements de loisirs qui sont largement destinés aux hommes et occupés par eux mais aussi dans la toponymie des lieux urbains. L'espace public traduit ainsi la hiérarchie inégalitaire et contribue à perpétuer au détriment du vivre ensemble et de l'épanouissement de tous. Cela impacte négativement le développement humain de nos territoires.

Ces aspects ont été mis en exergue dans les travaux conjoints des deux délégations, aux Droits des femmes et à l'égalité et aux Outre-mer lors de la présentation de l'avis relatif aux *Violences faites aux femmes dans les Outre-mer*.

En répondant aux préconisations du CESE, l'Institut national d'études démographiques (INED) a réalisé une série d'enquête (VIRAGE) qui confirme le constat que nous avons posé en 2017. En effet, entre 36 et 51% des femmes sont confrontées à des faits de harcèlement lors de déplacements dans les lieux publics.

Cette résolution et recommandations ne peuvent pas mieux s'articuler à la veille des échéances électorales locales.

Agir pour une plus grande mixité de l'espace public est un problème politique qui exige l'engagement de chacun. Les débats qui s'ouvrent doivent permettre de formuler des propositions pour penser aux villes réellement inclusives, partant de l'expérience des habitantes et pour développer un urbanisme plus conscient des usages différenciés.

Le groupe de l'Outre-mer s'est mobilisé dans son ensemble depuis le début de la mandature pour veiller au respect et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le groupe de l'Outre-mer a voté la résolution.